



## Le Département lance un concours photo pour mettre en valeur les paysages de la Somme

Amiens, le mardi 21 novembre 2023

Le Conseil départemental de la Somme lance jusqu'au 24 mars 2024 son premier concours photo sur le thème « La Somme et ses paysages ». Sur la base de 5 thématiques, ce concours invite les Samariens à porter un regard original, esthétique, émouvant voire décalé sur leur département. Les clichés lauréats seront exposés au Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier en juin 2024.

### Révéler la singularité des paysages samariens

Le département de la Somme est un territoire aux multiples facettes et aux richesses souvent insoupçonnées. Aussi variés qu'insolites, ces paysages révèlent la singularité de la Somme. À chaque heure de la journée, à chaque saison, les paysages qui le constituent sont pluriels. Ils sont des instants suspendus.



Aussi variés qu'insolites, ces paysages ont été, pour certains, façonnés par l'Histoire, laissant des traces indélébiles d'un passé millénaire.

D'autres ont été domestiqués ou conquis par l'Homme au fil du temps, répondant à des enjeux économiques, sociaux et sociétaux, écologiques et environnementaux. Enfin, d'autres sont restés intacts, préservés, laissant la faune et la flore s'exprimer librement.

Quels qu'ils soient, ces paysages révèlent la singularité de la Somme, son unicité et la qualité d'un cadre de vie comme nul autre pareil.

Ils sont de réels atouts pour l'attractivité de notre territoire, des marqueurs de notre quotidien et des symboles de fierté pour les Samariens.

### 5 thématiques ouvertes aux Samariens !

Ouvert à toute personne âgée de 18 ans ou plus, ce concours propose 5 thèmes. Les participants sont invités à envoyer 5 photos au total, soit 1 photo pour chacune des 5 catégories suivantes :

- **Catégorie Insolite** : récompenser la photographie illustrant une esthétique particulière, un angle de vue singulier du département
- **Catégorie Le fleuve Somme** : valoriser le fleuve Somme et ses affluents

- **Catégorie *Paysage historique*** : témoigner du passé agricole et/ou industriel samarien du XIXème siècle, de la Grande Guerre...
- **Catégorie *Paysage architectural*** : montrer la richesse et la pluralité de l'architecture samarienne
- **Catégorie *Richesse de la nature*** : valoriser les nombreux paysages de la Somme à travers la diversité de sa faune et de sa flore

## Les photographies lauréates exposées en juin 2024

Le jury composé de 6 membres (élus départementaux et techniciens) se réunira au cours du mois d'avril 2024 pour désigner les gagnants.

Les clichés lauréats seront exposés au Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier à compter du samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.

Le vernissage de l'exposition aura lieu lors des *Rendez-vous au jardin* qui mettent à l'honneur la richesse et la diversité de notre patrimoine naturel.

Les photographies sont à adresser **avant le dimanche 24 mars 2024 à minuit** par courriel :

>>> [abbayesaintriquier@somme.fr](mailto:abbayesaintriquier@somme.fr)

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **ce tout premier concours photo est une « carte blanche », une invitation aux Samariens de représenter leur département, aux richesses aussi variées qu'insolites. Il se veut ouvert et accessible, avec l'onjectif de mettre à l'honneur les clichés les plus talentueux et les plus surprenants dans ce haut-lieu culturel départemental qu'est l'Abbaye de Saint-Riquier. Avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, nous espérons une participation massive des Samariens à ce concours que nous lançons et qui illustrera de la plus belle des manières notre beau département !** »

### **Note aux rédactions :**

Règlement complet et informations sur <https://www.somme.fr/concours-photo/>

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

